

# La lettre de l'allocation

Juillet 2025

*À la Une*

## 1<sup>er</sup> semestre 2025 : des investissements immobiliers en reprise progressive

**Quel bilan pour la saison  
des assemblées générales 2025 ?**

*Page 5*

**L'intégration de thématiques  
dans les fonds multi-actifs**

*Page 8*



**Ofi invest**



**Said BELBACHIR**

DIRECTEUR COMMERCIAL RÉSEAUX  
OFI INVEST ASSET MANAGEMENT

“ *L’été s’est invité avec des températures historiques...*

L’économie mondiale progresse timidement, freinée par des tensions commerciales et géopolitiques inédites. Le commerce ralentit, plombé par des barrières douanières en feu, tandis que l’inflation, bien qu’en recul, peine à refroidir. Les marchés émergents ont du mal à renouer avec leur dynamisme d’antan, la faute à un dollar en surchauffe. Les métaux précieux flambent dans ce terreau d’incertitudes... Je m’arrête là car nous pourrions continuer longtemps...

Cette morosité ambiante est pourtant favorable à de nombreuses opportunités pour bâtir une allocation solide !

Nous avons concocté avec nos experts à cet effet une belle recette pleine de fraîcheur pour réussir ce défi.

Bonne lecture, et surtout gardez la tête froide !

**Bel été à vous !** ”

## Sommaire

<b>LE POINT ÉCO</b> Notre scénario central .....	3	<b>LE COIN DU NON COTÉ</b> Comment identifier les actifs répondant à la définition d’une infrastructure ? .....	7
<b>STRATÉGIE D’ALLOCATION D’ACTIFS</b> Faites du bruit ! .....	4	<b>MULTI-ACTIFS : IDÉES D’INVESTISSEMENTS</b> L’intégration de thématiques dans les fonds multi-actifs .....	8
<b>LE COIN DE L’ESG</b> Quel bilan pour la saison des assemblées générales 2025 ? .....	5	<b>LE FONDS DU TRIMESTRE :</b> Ofi Invest Euro High Yield .....	9
<b>LE COIN DE L’IMMO</b> 1 <sup>er</sup> semestre 2025 : des investissements immobiliers en reprise progressive .....	6		



## LE POINT ÉCO

# Notre scénario central



**A** lors que la guerre se poursuit en Europe et que les États-Unis ont récemment frappé des sites nucléaires iraniens, les marchés financiers affichent une étonnante résilience. Ce calme apparent, presque contre-intuitif, s'explique par l'expérience accumulée des investisseurs : les épisodes géopolitiques, aussi graves soient-ils, n'ont que rarement eu un impact durable sur les marchés, à l'exception notable du choc pétrolier de 1973. Cette fois encore, après quelques jours de volatilité<sup>1</sup>, les marchés ont rapidement retrouvé leur équilibre.

Sur le front macroéconomique, l'inflation reste un sujet de vigilance, notamment aux États-Unis, où les tensions tarifaires pourraient raviver les pressions sur les prix. Toutefois, le pic semble derrière nous, et les grandes banques centrales, à l'exception de la Banque du Japon, poursuivent prudemment leur cycle d'assouplissement monétaire. La Réserve fédérale dispose encore d'une marge de manœuvre, mais elle avance avec précaution, consciente des risques croisés sur la croissance et l'inflation.

**En Europe, le cycle de baisse des taux touche à sa fin, avec une dernière détente de 25 points de base désormais anticipée.**

[>>> LIRE LA SUITE](#)

### AVERTISSEMENT

Nos vues sur les classes d'actifs fournissent un cadre de discussion large et prospectif qui sert de guide aux discussions entre les équipes d'investissement d'Ofi Invest Asset Management. L'horizon d'investissement de ces vues est à court terme et peut évoluer à tout moment.

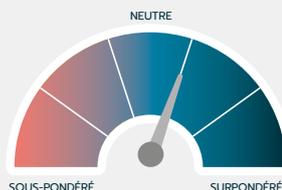
La politique d'allocation présentée concerne les fonds multi-actifs gérés par Ofi Invest Asset Management (y compris les fonds profilés). Cette politique de gestion ne constitue donc pas une indication pour construire une allocation de long terme d'un client.

## NOS VUES DU MOIS DE JUILLET

### OBLIGATIONS

Les marchés obligataires font preuve de nervosité face à l'incertitude économique et aux tensions commerciales. Les taux américains à 30 ans ont franchi le seuil des 5 %, tandis que le 10 ans reste attractif au-delà de 4,5 %. En zone Euro, le Bund allemand s'est stabilisé autour de 2,5 %, un niveau que nous jugeons également intéressant pour se repositionner.

Le marché du crédit européen continue de bien se comporter. Les spreads<sup>2</sup> se sont resserrés, portés par un marché primaire dynamique et un appétit soutenu des investisseurs. Malgré des rendements en baisse, le portage<sup>3</sup> reste attractif, tant sur le segment « Investment Grade » que sur le « High Yield »<sup>4</sup>. Dans ce contexte, nous conservons une allocation positive sur le crédit, tout en restant sélectifs sur les dettes souveraines longues.



### ACTIONS

Les marchés actions évoluent à proximité de leurs plus hauts, bien que certains secteurs, comme le luxe en France, aient connu des corrections notables. Les valorisations ne sont pas excessives, mais elles ne laissent que peu de place à la déception. La capacité des entreprises à préserver leurs marges malgré la hausse des coûts a surpris positivement, mais la question demeure : cette résilience perdurera-t-elle si la guerre commerciale s'intensifie ?

Dans ce contexte, nous adoptons une posture de neutralité sur les actions. Les risques à venir ne seront probablement pas ceux que les marchés anticipent aujourd'hui.

La vigilance reste donc de mise, notamment sur le marché des changes, où le dollar peine à retrouver son niveau d'avant le « Liberation Day »<sup>5</sup>.



*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

**1** – La volatilité est un indicateur de risque qui évalue dans quelle amplitude le prix d'un titre ou d'un support financier peut varier à la hausse comme à la baisse par rapport à son prix moyen sur une période de temps donnée. **2** – Spread duration : sensibilité du prix d'un titre aux variations de son écart de crédit. L'écart de crédit est la différence entre le rendement d'un titre et le rendement d'un taux de référence, tel qu'un taux d'intérêt ou un rendement d'une obligation d'État. **3** – Portage : le portage d'une obligation correspond au taux de rendement d'une obligation, si elle est détenue jusqu'à son échéance et si elle n'est pas confrontée à un défaut. **4** – Crédit « Investment Grade » / « High Yield » : les obligations « Investment Grade » qualifient des obligations émises par les emprunteurs les mieux notés par les agences de notation. Selon le classement de Standard & Poor's ou Fitch, leurs notes vont de AAA à BBB-. Les obligations spéculatives « High Yield » (haut rendement) ont une note de crédit (de BB+ à D selon Standard & Poor's et Fitch) plus faible que les obligations « Investment Grade » en raison de la santé financière plus fragile de leurs émetteurs selon les analyses des agences de notation. Elles sont donc considérées comme plus risquées par les agences de notation et offrent en contrepartie des rendements plus élevés. **5** – Le Jour de la Libération, terme utilisé par Donald Trump pour nommer le 2 avril 2025, journée de l'annonce des nouvelles mesures tarifaires importantes.   
Achevé de rédiger le 08/07/2025.



# STRATÉGIE D'ALLOCATION D'ACTIFS

## Faites du bruit !

L'été est là, avec son lot de festivals, de férias et de concerts qui s'étirent jusqu'au bout de la nuit. Sur les marchés financiers, c'est parfois la même ambiance : euphorie générale en période de « Bull Market<sup>1</sup> » puis soudain, c'est la gueule de bois : plus de musique, verres cassés, rideau. Bienvenue dans le « Bear Market<sup>2</sup> ».

### Mais c'est quoi exactement, un « Bear Market » ?

C'est une phase prolongée de baisse des marchés, où des indices comme le CAC 40 ou le S&P 500 chutent d'au moins 20 % par rapport à leur dernier sommet. Et quand ça dégringole, ça fait du bruit, un peu comme un grizzly pas content.

### Pourquoi les marchés s'effondrent-ils ?

Souvent à cause d'une tempête économique : récession, inflation incontrôlée, décisions des banques centrales, ou encore mauvais résultats d'entreprises. Et puis, il y a le « bruit », pas celui de la tondeuse du voisin à l'aube mais celui des informations, des rumeurs et des annonces qui affolent les investisseurs. Il peut venir aussi de tweets alarmants, d'analyses

contradictoires ou de gros titres anxio-gènes : tout cela crée une cacophonie qui rend les marchés très volatils.

Ce « bruit de marché » (ou « Market Noise »), c'est comme des interférences dans une conversation téléphonique : ça brouille le message et complique la prise de décision.

### Un exemple concret ?

Le 2 avril 2025, surnommé « Jour de la Libération » par Donald Trump, fraîchement réinstallé à la Maison Blanche. Ce

jour-là, il annonce des droits de douane massifs sur les importations. Résultat : les marchés s'effondrent, 12 000 milliards de dollars de capitalisation boursière s'envolent en fumée en une semaine. Panique générale. Puis, le 9 avril, Trump suspend les tarifs douaniers pour 90 jours. Et là, retournement de situation : les marchés repartent à la hausse, dépassant même leur niveau d'avant-crise<sup>3</sup>. Ce genre d'événement, c'est du bruit pur, on ne comprend ce qui s'est passé qu'après coup.

### Moralité ?

Parfois, ne rien faire (ni acheter, ni vendre) permet d'éviter bien des sueurs froides. Mais c'est justement ce qui rend le bruit si dangereux : on ne réalise qu'il s'agissait de bruit qu'une fois la tempête passée.

### Alors, comment naviguer dans ce tumulte ?

Plusieurs conseils :

- diversifiez vos investissements,
- gardez votre calme,
- et pensez long terme.

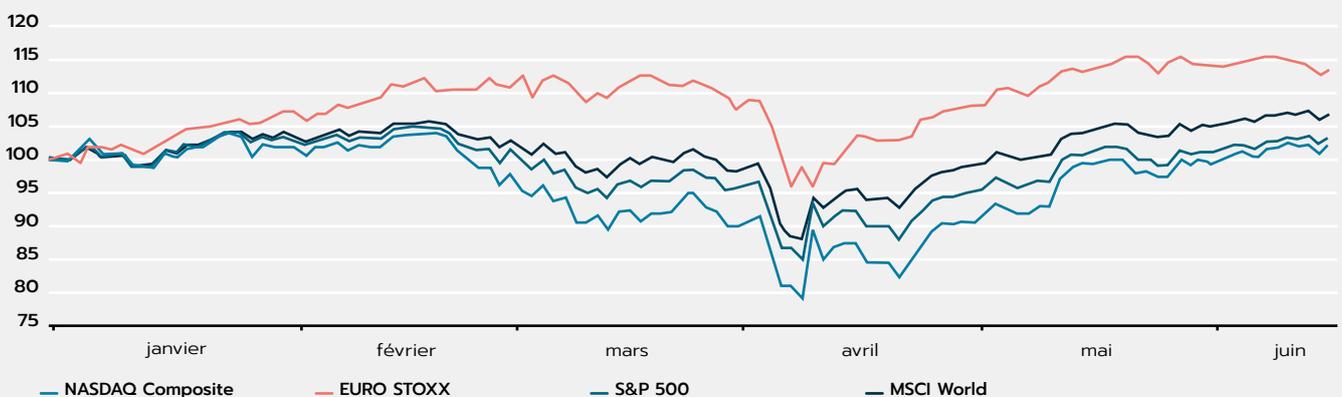
Comme le dit un vieux dicton boursier : « Les marchés descendent par l'ascenseur, mais remontent par l'escalier. »



**Abdel CHABANE**

DIRECTEUR COMMERCIAL ADJOINT  
RÉSEAUX

## ÉVOLUTION DES MARCHÉS ACTIONS



Évolution des principaux indices actions (Base = 100 décembre 2024)

Source : Macrobond, Ofi Invest AM, données au 17/06/2025.

1 – « Bull Market » (marché haussier) : période durant laquelle les marchés financiers sont en hausse prolongée, marquée par l'optimisme des investisseurs et une augmentation générale des prix des actifs. 2 – « Bear Market » (marché baissier) : période prolongée de baisse des marchés, caractérisée par un pessimisme généralisé et une chute d'au moins 20 % des principaux indices boursiers par rapport à leur sommet récent. 3 – Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



## LE COIN DE L'ESG

# Quel bilan pour la saison des assemblées générales 2025 ?

“ La saison 2025 des assemblées générales s’achève bientôt. Il est désormais temps de tirer un premier bilan des sujets marquants cette année, au premier rang desquels la gouvernance et en particulier la rémunération des dirigeants. Bien que le début d’année ait été touché par un contexte politique et réglementaire de recul et de remise en question des priorités données aux thématiques environnementales et ESG<sup>1</sup>, un nombre stable de résolutions climatiques a été déposé cette année, qui ne remet pas en cause la dynamique de transition vers une économie bas carbone, ni l’intérêt des investisseurs sur la crédibilité de ces plans de transition.

### Une saison 2025 marquée par une attention croissante à la structure de gouvernance et à la rémunération des dirigeants

Qualité des administrateurs, indépendance, gestion des conflits d’intérêts et cumul des mandats sont autant de questions clés scrutées par les actionnaires. Ils constituent, en effet, des leviers essentiels pour garantir une gouvernance efficace et responsable.

Une des questions au cœur en cette saison 2025 a été la rémunération des dirigeants. Bien que les taux d’approbation de ces résolutions soient généralement élevés, nous notons cette année une hausse des désaccords exprimés par les actionnaires face à des politiques de rémunération jugées excessives ou opaques.

Depuis la fin du Covid, nous pouvons en effet observer une augmentation tangible de ces rémunérations. En 2025, parmi les entreprises du CAC 40, huit dirigeants ont vu leur rémunération augmenter de plus de 25 %. À titre informatif, Ofi Invest Asset Management s’est opposée à 23 résolutions ex-post de rémunérations



**Valérie DEMEURE**

DIRECTRICE DE L’ANALYSE ESG  
OFI INVEST ASSET MANAGEMENT

au sein du CAC 40 pour des motifs principalement de montant/équité sociale, de structure, de transparence et d’alignement avec la performance. Au-delà de la France, nous avons observé beaucoup de hausses des rémunérations justifiées par la difficulté d’attraction/rétention des dirigeants (notamment par rapport à la concurrence des États-Unis), ce discours était moins tenu les autres années.

La question de la rémunération des dirigeants reste d’autant plus sensible que les règles diffèrent d’un pays à l’autre. Si en France, il est obligatoire pour les sociétés de déposer des résolutions sur la rémunération de dirigeants, « Say on Pay »<sup>2</sup>, les sociétés implantées hors de France n’y sont pas soumises, ni à la loi Sapin qui donne aux actionnaires le droit de se prononcer sur cette rémunération des dirigeants. Les actionnaires qui s’expriment sur le sujet réclament une plus grande transparence sur les critères de performance, et une meilleure articulation entre rémunération et création de valeur durable.

### Pas de recul observé sur les questions climatiques malgré un contexte politique et réglementaire plus sceptique

Si le contexte climatosceptique outre-Atlantique et les obligations réglemen-

taires, notamment avec la CSRD<sup>3</sup> en Union européenne, pouvaient faire craindre un recul du nombre de résolutions climatiques. Cela n’a pas été le cas puisqu’à fin juin 2025, 17 résolutions climatiques ont été déposées par des entreprises européennes, un chiffre identique à celui de 2024, bien qu’en léger recul par rapport aux années précédentes, notamment en France.

Un constat logique puisque beaucoup de grandes entreprises ont déjà affiché leurs ambitions climatiques, présentées des trajectoires et des plans d’actions, et sont maintenant en phase de consolidation et d’implémentation. Certaines, comme Engie<sup>4</sup>, ont néanmoins tenu à poursuivre l’effort cette année en soumettant leur feuille de route au vote des actionnaires.

Au-delà des dépôts de résolutions, plusieurs entreprises ont également abordé ces questions climatiques en point à l’ordre du jour, témoignant de l’intérêt toujours prégnant pour ces thématiques.

Les actionnaires demeurent en effet très vigilants sur ces sujets climatiques et de durabilité. Cet intérêt se manifeste par un dialogue actionnarial accru, qui s’exprime par les votes – y compris lorsqu’il concerne la nomination des administrateurs ou les critères extra-financiers adossés à la rémunération des dirigeants –, mais pas seulement.

En dehors des assemblées générales, ce dialogue peut, en effet, prendre la forme d’engagements individuels ou collectifs – via des coalitions – tout au long de l’année pour inciter les entreprises à adopter des plans de transition crédibles, avec le cas échéant la mise en place de mesures d’escalade si les engagements ne sont pas tenus.

1 – ESG : Environnement, Social et Gouvernance. 2 – « Say on Pay » ou avis sur la rémunération : concept qui désigne le droit des actionnaires d’une entreprise de donner leur avis sur la rémunération des dirigeants. 3 – CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) : directive européenne imposant aux grandes entreprises de publier des informations détaillées sur leurs impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). 4 – Les sociétés sont citées à titre d’illustration. Il ne s’agit en aucun cas d’une offre de vente ou d’une sollicitation d’achat de titres.



## LE COIN DE L'IMMO

# 1<sup>er</sup> semestre 2025 : des investissements immobiliers en reprise progressive

“ La BCE a abaissé ses taux de 4 % à 2 % en douze mois, après 10 remontées successives entre juillet 2022 et juin 2024. Si l'inflation semble jugulée, les interrogations se portent désormais sur la vigueur de la croissance des principales économies européennes, qui subissent de plein fouet une politique américaine combative et changeante, aux impacts difficiles à quantifier. Les évolutions récentes des principaux indicateurs immobiliers reflètent bien ces nouveaux enjeux. Les investissements sont ainsi repartis à la hausse, tandis que l'attentisme des entreprises pèse sur l'activité locative.

### Des marchés locatifs fragilisés

Les prises à bail sont en recul en France et les taux de vacance plutôt orientés à la hausse, même s'ils demeurent globalement modestes pour les entrepôts et les bureaux situés dans le Quartier Central des Affaires parisien. Les loyers ont stoppé leur progression et se stabilisent progressivement pour les actifs les mieux localisés et neufs, s'érodent pour ceux de seconde main moins bien situés.

L'activité se concentre toujours sur les zones centrales, confirmant la forte polarisation entre les localisations, la capitale demeurant au cœur des recherches de nouveaux locaux exprimées par les utilisateurs.

### Des investissements en net rebond

Les montants échangés en immobilier tertiaire ont fortement progressé en fin d'année dernière et plus encore début 2025, de 67 % sur un an, au 30 mars 2025. Les investissements en bureaux ont également retrouvé des couleurs, affichant un bond de 180 % en France et de 60 % en Allemagne sur les trois premiers mois de l'année. En moyenne, les valeurs vénales pour les bureaux s'inscrivent en hausse de 6 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2025 sur un an dans les 11 principales métropoles européennes.



**Pascal BAUDIN**

DIRECTEUR PRODUITS ET MARKETING,  
OFI INVEST REAL ESTATE SGP

La reprise des investissements sur le marché français s'est principalement cristallisée sur le Quartier Central des Affaires parisien. En effet, l'importante volatilité observée sur les marchés financiers conforte les atouts de l'immobilier, matérialisée par sa tangibilité et la récurrence de son revenu locatif (4,8 % annuels en moyenne depuis 1994 selon MSCI).

### Vers une nouvelle donne ?

La remontée des taux longs observée ces derniers mois a sensiblement impacté les marchés financiers. Si la BCE devrait dans les prochaines semaines observer

une pause dans la baisse de ses taux directeurs, elle pourrait reprendre leur assouplissement en fonction des futurs accords sur les droits de douane. En attendant, les problématiques d'endettement en Europe, qu'elles soient très largement subies en France ou volontairement mises en œuvre pour soutenir la croissance outre-Rhin, ne permettront pas une baisse significative des taux longs. Cependant, loin d'être effrayés, les investisseurs poursuivent, malgré une prime de risque faible, des acquisitions d'actifs très bien localisés à repositionner ou restructurer, afin de créer de la valeur sur les immeubles et justifier des hausses de loyers. En outre, la prime de risque demeure nettement plus confortable si elle est calculée sur l'OATi (obligation émise par l'État français et indexée sur l'inflation), qui répond aux particularités de l'immobilier. En effet, l'indexation régulière des loyers selon des indices publiés par l'INSEE permet leur majoration de l'inflation observée sur la période. Cet écrasement durable de la prime de risque immobilière ne devrait pas entamer la confiance des investisseurs, dès lors qu'il se limitera aux meilleurs actifs.”

Sources : Immostat, JLL, PMA, Savills, données au T1 2025.





## LE COIN DU NON CÔTÉ

# Comment identifier les actifs répondant à la définition d'une infrastructure ?

“ Les actifs d'infrastructure se distinguent par des caractéristiques uniques qui les rendent essentiels au bon fonctionnement de nos sociétés modernes. Ce sont des actifs réels qui fournissent des services fondamentaux tels que le transport, la communication, l'accès à l'électricité ou à l'eau. En soutenant la croissance économique, ils répondent à des besoins de base et jouent un rôle central dans la vie quotidienne.

La demande pour leurs services est stable, car elle est généralement inélastique : même en période de crise économique ou de variation des prix, les besoins qu'ils comblent restent constants. Cette stabilité est renforcée par le cadre réglementaire et contractuel dans lequel ces actifs évoluent. Souvent régis par des monopoles encadrés, ils bénéficient de contrats de long terme qui sécurisent leur financement et assurent une certaine prévisibilité des revenus.



**Xavier LE BLAN**

DIRECTEUR GESTION PRIVÉE,  
SWEN CAPITAL PARTNERS

Les flux de trésorerie générés par ces actifs sont donc réguliers et modélisables, parfois même indexés à l'inflation, ce qui en fait des investissements particulièrement attractifs. Toutefois, leur mise en œuvre nécessite des capitaux importants, tant pour la construction que pour l'entretien, impliquant souvent des partenariats public-privé.

Par ailleurs, les barrières à l'entrée sur ces marchés sont élevées. La réglementation

stricte, les positions monopolistiques et la nature publique des services fournis limitent la concurrence et renforcent la stabilité du secteur.

### Principaux atouts des actifs d'infrastructure :

- revenus stables et prévisibles, soutenus par une modélisation financière solide,
- protection contre l'inflation grâce à l'indexation des revenus,
- profil rendement/risque attractif, résilient face aux cycles économiques,
- faible corrélation avec les autres classes d'actifs, offrant une diversification efficace.

### Principaux risques à considérer :

- risques politiques et réglementaires pouvant affecter la rentabilité,
- risques climatiques, tant physiques que liés à la transition énergétique,
- valorisations élevées et qualité variable du flux d'affaires,
- risques de refinancement, notamment en période de hausse des taux.

### Exemple d'investissement : Saren Energy, Norvège

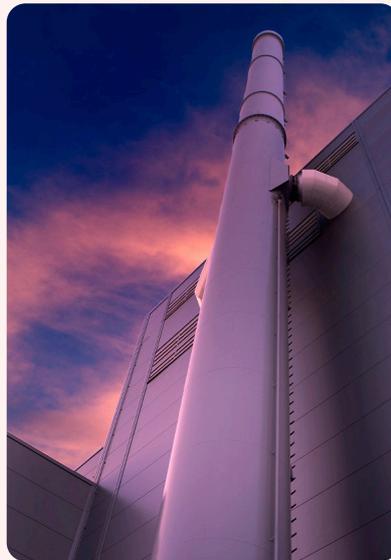
#### Les déchets transformés en énergie : le rôle des UVE

Une Unité de valorisation énergétique (UVE) est une installation industrielle qui transforme les déchets non recyclables en énergie, principalement par incinération. La chaleur dégagée produit de la vapeur, utilisée pour générer de l'électricité ou alimenter un réseau de chauffage urbain.

Les fumées issues de la combustion sont traitées pour limiter la pollution, et les résidus solides (mâchefers) peuvent être valorisés, notamment dans les travaux publics. Les UVE permettent aussi de réduire jusqu'à 90 % le volume des déchets, limitant ainsi leur enfouissement.

Elles disposent de systèmes pour gérer les odeurs et améliorer la qualité de l'air.

Leurs revenus proviennent de plusieurs sources : redevances, vente d'énergie, revente de métaux et subventions environnementales.



Les sociétés citées ne le sont qu'à titre d'illustration, et ne constituent pas une offre de vente ou sollicitation d'achat.





# MULTI-ACTIFS : IDÉES D'INVESTISSEMENTS

## *L'intégration de thématiques dans les fonds multi-actifs*

Notre équipe de gestion multi-actifs analyse de manière continue les marchés financiers afin de s'adapter aux différentes dynamiques. Avec une approche proactive, l'équipe est engagée dans la recherche constante de nouvelles idées d'investissement offrant ainsi des solutions aux évolutions du paysage financier.

### “ Écrire les premières lignes du monde de demain

Dans la construction d'un portefeuille, certaines convictions s'inscrivent sur le long terme. D'autres, au contraire, répondent à des évolutions plus récentes, mais tout aussi structurantes. La gestion multi-actifs, par nature souple et réactive, permet d'articuler ces différents niveaux de lecture.

Dans nos métiers, chaque cycle économique, chaque événement de marché écrit un nouveau chapitre. Les mots changent, les personnages évoluent, les décors se transforment... mais l'enjeu reste le même : comprendre ce qui transforme durablement notre économie, pour s'y positionner en avance de phase. C'est là tout l'intérêt de l'intégration des thématiques dans nos portefeuilles : non pas figer une lecture, encore moins enfermer l'investissement dans des paris sectoriels, mais accompagner les grandes transitions économiques. Ces thématiques ne sont donc pas des effets de mode, mais bien les nouvelles lignes directrices d'un récit en train de s'écrire... celui de nos sociétés en pleine mutation.

### Saisir les opportunités là où s'écrit l'histoire

Prenons un instant pour regarder autour de nous. Aujourd'hui, se nourrir n'est plus un acte anodin. Se déplacer interroge notre impact. La paix n'est plus un acquis, et l'intelligence artificielle remet en question notre façon de penser, de juger et d'appréhender la réalité. Que reste-t-il de nos certitudes d'hier ? Nous entrons dans une époque de ruptures : climatiques, technologiques, géopolitiques. Une époque où nos repères bougent, nos modèles économiques évoluent et nos industries doivent se réinventer. C'est dans ce contexte que l'intégration des thématiques prend tout son sens.

Aujourd'hui, plusieurs de ces grandes dynamiques s'imposent dans nos porte



**Thomas TRONEL, CFA**  
SPÉCIALISTE PRODUITS MULTI-ACTIFS  
ET TAUX  
OFI INVEST ASSET MANAGEMENT

feuilles. **La réindustrialisation européenne**, d'abord, portée par la volonté politique de relocaliser les chaînes de valeur et de renforcer l'autonomie stratégique du continent. **La sécurité énergétique**, ensuite, qui mobilise en Europe d'immenses investissements dans les infrastructures de production, de stockage et de distribution d'une énergie plus résiliente et décarbonée. **La défense**, désormais considérée comme un pilier budgétaire et technologique à part entière, dans un monde qui semble de plus en plus fragmenté. **Et l'intelligence artificielle**, enfin, dont l'émergence redéfinit les chaînes de valeur, la productivité, les usages et ouvre la porte à un nouveau cycle d'innovation.

Demain, d'autres thématiques prendront le relais. Des pages se tournent, d'autres s'ouvrent. Les grandes transitions économiques, à l'image de notre époque, sont mouvantes, parfois brutales mais jamais figées. D'où l'importance de les accompagner avec agilité dans le temps.

### Une gestion multi-actifs, multi-thématiques

L'intégration des thématiques au sein d'une gestion multi-actifs vise un double objectif : générer de la performance sur le long terme et accompagner les grandes mutations de nos économies. En alliant une analyse macroéconomique, une sélection thématique et une allocation agile, nous construisons des portefeuilles capables d'évoluer avec les transformations de notre environnement.

Dans un monde en mouvement, savoir anticiper ces ruptures structurelles permet de se positionner là où naissent les opportunités de long terme, avec l'exigence constante de la maîtrise du risque qui a toujours caractérisé notre identité de gestion multi-actifs. ”

Achevé de rédiger le 25/06/2025



# Bénéficiaire du potentiel des obligations « High Yield »<sup>2</sup> avec une approche combinant conviction et diversification

Ofi Invest Euro High Yield est un fonds obligataire qui investit dans des obligations spéculatives à haut rendement (« High Yield ») libellées en euro hors financières<sup>3</sup>, et peut délivrer une performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence.

## Pourquoi investir ?

1

### Sélection rigoureuse « High Yield »

- Principalement investi en obligations d'entreprises spéculatives à « haut rendement » libellées en euro...
- ... offrant un potentiel de rendement supérieur aux autres actifs obligataires en contrepartie d'un risque de crédit<sup>4</sup> plus élevé.
- La stratégie cherche à modérer son profil de risque en excluant :
  - les titres les moins bien notés de l'univers (notation qualité de crédit inférieure à B-),
  - les obligations financières.

2

### Expertise historique

- 4 gérants « High Yield » expérimentés :
  - 19 ans d'expérience en moyenne dans l'industrie,
  - Plus de €3 milliards d'actifs<sup>5</sup> gérés en obligations spéculatives à haut rendement.
- 15 analystes crédit, dont un analyste spécialisé sur le segment des obligations spéculatives à haut rendement.

3

### Gestion active

- Une allocation activement gérée et optimisée :
  - par pays,
  - par secteurs,
  - par notations de crédit.
- Possibilité de diversifier l'allocation avec :
  - des obligations de bonne qualité jusqu'à 30 %,
  - des obligations libellées en devises étrangères (risque de change couvert).

- Les titres dits « spéculatifs » à haut rendement présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres dits « Investment Grade »<sup>2</sup> et peuvent, en cas de dégradation de la notation, diminuer significativement la valeur liquidative du fonds.

Le souscripteur est soumis au risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants. Les équipes sont susceptibles d'évoluer.

L'investisseur est averti que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué en cas de mauvaise performance du Fonds, ce dernier ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

## UNE EXPOSITION AUX OBLIGATIONS SPÉCULATIVES À HAUT RENDEMENT

### CATÉGORIE « INVESTMENT GRADE »

Obligations de bonne qualité  
20 % maximum du portefeuille

AAA AA A BBB

### CATÉGORIE « HIGH YIELD »

Obligations spéculatives à haut rendement  
80 % minimum du portefeuille

BB B CCC CC D

Non investissable<sup>6</sup>



Source : Ofi Invest Asset Management.

\*SRI : L'indicateur synthétique de risque (SRI) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés et/ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

<sup>1</sup> – Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. <sup>2</sup> – Les obligations spéculatives à haut rendement (« High Yield ») ont une note de crédit (de BB+ à D selon Standard & Poor's et Fitch) plus faible que les obligations « Investment Grade » (notées de AAA à BBB- selon Standard & Poor's et Fitch) en raison de la santé financière plus fragile de leurs émetteurs selon les analyses des agences de notation. Elles sont donc considérées comme plus risquées par les agences de notation et offrent en contrepartie des rendements plus élevés

## Une équipe de gestion « High Yield » expérimentée



**Alban TOURRADE**  
DIRECTEUR DE LA GESTION CRÉDIT  
Exp. 24 ans

### OBLIGATIONS D'ENTREPRISES DE BONNE QUALITÉ



**Nicolas COULON**  
Exp. 15 ans



**Arthur MARINI**  
Exp. 6 ans



**Alban TOURRADE**  
Exp. 25 ans

### SPÉCIALISTE PRODUITS<sup>8</sup>



**Angelina BEDUCHAUD, CFA<sup>7</sup>**  
Exp. 14 ans

### OBLIGATIONS D'ENTREPRISES À HAUT RENDEMENT



**Maud BERT**  
Exp. 23 ans



**Marc BLANC, CFA<sup>7</sup>**  
Exp. 18 ans



**Antoine CHOPINAUD, CFA<sup>7</sup>**  
Exp. 11 ans



**Karine PETITJEAN**  
Exp. 29 ans

Exp : Expérience dans l'industrie financière.  
Les équipes sont susceptibles d'évoluer.



Plus de **€6 milliards** gérés par l'équipe, dont **€3 milliards** gérés en obligations spéculatives à haut rendement.

**14 fonds** gérés sur le segment spéculatif à haut rendement.

Source : Ofi Invest Asset Management au 31/12/2024.

**NOM DU FONDS** | OFI INVEST EURO HIGH YIELD  
**CODE ISIN** | PART R : FR0013274958 | PART RF : FR0013308897  
**FORME JURIDIQUE** | FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
**INDICATEUR DE RÉFÉRENCE** | HEAE : BANK OF AMERICA MERRILL LYNCH EURO NON-FINANCIAL FIXED & FLOATING RATE HIGH YIELD INDEX  
**HORIZON D'INVESTISSEMENT** | SUPÉRIEUR À 3 ANS  
**COMMISSION DE RACHAT** | 1 % MAXIMUM  
**FRAIS D'ENTRÉE** | PARTS R ET RF : 2 %  
**FRAIS DE GESTION FINANCIÈRE ET FRAIS ADMINISTRATIFS EXTERNES** | PART R : 1,35 % | PART RF : 0,80 %  
**COMMISSIONS DE MOUVEMENT MAXIMUM<sup>9</sup>** | PARTS R ET RF : DE 0 À 450 EUROS HT (PAR OPÉRATION)  
**COMMISSIONS DE SURPERFORMANCE** | 20 % DE LA PERFORMANCE AU-DELÀ DE L'INDICE DE RÉFÉRENCE

Veuillez vous référer au prospectus pour les risques principaux et caractéristiques détaillées du fonds, disponible sur le site [www.ofi-invest-am.com/fr/produits](http://www.ofi-invest-am.com/fr/produits)

CLIQUEZ OU FLASHEZ  
POUR  
en savoir plus



<sup>3</sup> – Obligations du secteur financier (financières) : comme les états, les entreprises disposent de la possibilité d'émettre des obligations sur les marchés pour se financer, que ce soit à court terme, à moyen terme ou à long terme. Pour les entreprises, l'émission d'obligations constitue une alternative au financement par actions. Les obligations du secteur financier sont donc des obligations émises par des banques et sociétés financières. <sup>4</sup> – Risque de crédit/défaut : le risque de crédit/défaut est le risque que l'emprunteur ne rembourse pas la somme empruntée initialement. <sup>5</sup> – Au 31/12/2024. <sup>6</sup> – Lors de la dégradation de la note d'un émetteur de la catégorie B à la catégorie CCC, l'analyste crédit devra donner un avis qualitatif aux gérants en vue du maintien ou de la vente de la position. Si l'avis de l'analyste est positif alors le gérant pourra maintenir le nom dans le portefeuille. Si l'avis est négatif, le gérant disposera de 3 mois pour vendre le nom concerné. En tout état de cause, la part des CCC ne pourra excéder 5% de l'actif net. <sup>7</sup> – Chartered Financial Analyst, diplôme délivré par l'institut CFA : <https://www.cfainstitute.org/> <sup>8</sup> – Les spécialistes produits sont rattachés à la direction du développement. <sup>9</sup> – Tarification fixe ou forfaitaire par opération selon la nature des titres, des marchés et des instruments financiers traités. Se référer au prospectus du fonds pour davantage de détails. Ces commissions sont perçues par le dépositaire/conservateur.

## Un accompagnement sur mesure, une proximité au quotidien



**Said BELBACHIR**  
DIRECTEUR COMMERCIAL RÉSEAUX

E-mail **06 76 40 68 44**



**Abdel CHABANE**  
DIRECTEUR COMMERCIAL ADJOINT  
RÉSEAUX

E-mail **06 24 26 71 98**



**Bertrand CONCHON**  
DIRECTEUR COMMERCIAL ADJOINT  
COURTIERS & CGP

E-mail **07 78 13 19 79**



**Gauthier DUVAL**  
RESPONSABLE COMMERCIAL  
RÉSEAUX

E-mail **06 79 65 14 51**



**Guillaume TAEK**  
RESPONSABLE COMMERCIAL  
COURTIERS & CGP

E-mail **06 79 64 57 83**



**Olivier LAVERDURE**  
RESPONSABLE COMMERCIAL  
RÉSEAUX

E-mail **06 24 94 66 73**

Retrouvez l'intégralité de  
*La lettre de l'allocation*

[Ofi-invest-am.com](http://Ofi-invest-am.com)



Vos contacts

La lettre  
de l'allocation



### AVERTISSEMENT IMPORTANT

Communication publicitaire.

Les équipes sont susceptibles d'évoluer dans le temps.

Cette communication publicitaire contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest et ses filiales (ci-après « Ofi Invest ») considèrent comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations d'Ofi Invest, faites au moment de la rédaction du document qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. Avant d'investir, il est fortement conseillé à tout investisseur, de procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations fournies dans cette communication publicitaire, à l'analyse de sa situation personnelle ainsi qu'à l'analyse des avantages et des risques afin de déterminer le montant qu'il est raisonnable d'investir. Il est rappelé que la performance des produits et services d'investissement peut varier à la hausse comme à la baisse. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Publié par Ofi Invest. Ofi Invest - Siège social 127-129 quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux - RCS Nanterre 412 563 058 Société anonyme au capital de 920 962,59 euros - APE 6619 B - FR 32412563058. © Freepik - Shutterstock - droits réservés. FA25/0584/21072026